

#### Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

37 | 2018 Sexualités et interdits

# Mœurs et pratiques sexuelles dans le Devisement du monde de Marco Polo

## **Dominique Lapierre**



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/questes/4462

DOI: 10.4000/questes.4462

ISSN: 2109-9472

#### Éditeur

Les Amis de Questes

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 janvier 2018

ISSN: 2102-7188

## Référence électronique

Dominique Lapierre, « Mœurs et pratiques sexuelles dans le Devisement du monde de Marco Polo », Questes [En ligne], 37 | 2018, mis en ligne le 21 février 2018, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/questes/4462; DOI: https://doi.org/10.4000/questes.4462

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Association des amis de « Questes »

# Mœurs et pratiques sexuelles dans le *Devisement du monde* de Marco Polo

## **Dominique Lapierre**

- Les images que l'histoire nous a laissées de Marco Polo se partagent entre celles d'un adolescent accompagnant son père et son oncle à la cour de l'empereur mongol Kubilai Khan et celles d'un homme âgé bien éloigné des passions charnelles¹. Qu'en est-il de sa vie de jeune adulte? Le célèbre voyageur vénitien reste très discret sur sa vie privée durant son séjour en Asie. Cependant, son récit, le *Devisement du monde*, est émaillé d'anecdotes sur les mœurs des contrées qu'il a traversées. Les descriptions assez détaillées qui en résultent semblent reposer sur des évènements vécus par le narrateur. Elles ont d'abord été rapportées à Kubilai Khan afin de l'informer sur l'état de son empire avant d'être dictées bien plus tard (1298) à Rusticien de Pise pour un public européen. Durant presqu'un quart de siècle (1271–1295), Marco Polo parcourt un empire dont la diversité des mœurs ne cesse de l'étonner. Alors que l'Église romaine tente de réprimer les pulsions corporelles et de contenir l'acte sexuel à la seule procréation dans le cadre du mariage, Marco Polo offre à ses lecteurs la vision d'un Orient où le plaisir charnel n'est pas considéré comme un péché, où les normes et les déviances varient en fonction des lieux et des hommes.
- Notre analyse s'appuie sur un corpus de quatorze versions du *Devisement du monde* rédigées entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et s'articule autour de trois aspects de la sexualité tels que Marco Polo les décrit. Ils concernent la chasteté, les relations sexuelles dans le mariage, ainsi que les relations hors mariage. Si la sexualité est envisagée selon les pratiques considérées comme normatives ou déviantes par les intéressés en Orient, les références aux canons, textes de loi ou traités de morale occidentaux transparaissent en toile de fond.

## Abstinence, continence et chasteté<sup>3</sup>

- L'abstinence s'applique aussi bien à la nourriture qu'aux relations sexuelles et, dans le Devisement du monde, elle concerne essentiellement les religieux. Marco Polo évoque tout d'abord les règles qui s'appliquent dans ce domaine aux moines bouddhistes et tibétains, ainsi qu'aux brahmanes en Inde.
- Fasciné par la figure de Bouddha qu'il nomme « Sargamonyn Boucam<sup>4</sup> », Marco Polo consacre tout un chapitre au « premier ydolastre du monde ». Il raconte notamment la façon dont le père de Sargamonyn tente de ramener son fils vers des plaisirs terrestres.

Si se pensa que il feroit faire un moult biau palais, et laiens fist metre son filz, et le fist servir a moult pucelles, les plus belles que l'on peust onques veoir, et leur commanda qu'elles se jouassent toute jour et toute nuit avecques lui, et que elles danssassent et chantassent devant lui a ce que le cuer de son filz peust entendre aus choses mondaines<sup>5</sup>.

- Le stratagème, imaginé par le père et décrit comme une véritable scène de séduction, échoue: les « plus belles pucelles » du royaume défilent au palais sans qu'aucune ne réussisse à séduire le jeune prince. « s'il eust esté crestiens, il eust esté uns granz sainz avecques Nostre Seigneur Jhesu Crist a la bonne vie et honneste que il mena<sup>6</sup> » commente Marco Polo, admiratif. Au cours de l'une de ses expéditions au Cachemire, le Vénitien croise des ermites tibétains qui lui semblent aussi très chastes<sup>7</sup>. Enfin, en Inde, il note que les prêtres hindous de la côte de Coromandel ne connaissent pas non plus « le péché de luxure<sup>8</sup> ».
- Cependant, la voie de la chasteté est étroite et la tension entre chasteté et abstinence transparaît dans son récit. Ainsi, dans la province de Lar (Karnataka, Inde), les sâdhus éprouvent leur résistance en invitant de jeunes filles à se frotter contre leur sexe. Si leur membre réagit, ils sont alors chassés de leur communauté religieuse<sup>9</sup>. À Campision (Zangye, Chine), les moines bouddhistes « vivent plus honnestement que les autres : « il se gardent de luxure, mais ne l'ont pas a grant pechié ». L'acte sexuel en lui-même ne pose pas problème, sauf s'il enfreint un tabou. En effet, « s'il truevent aucun [qui ait] geu contre nature [avec] autre, il le jugent a mort<sup>10</sup> ».
- Il existe donc des variations dans la prise en compte de ce vœu de chasteté et les excès dans la recherche de pureté peuvent mener à l'hérésie. Ainsi, à la cour de Kubilai Khan, le conflit qui oppose les *sensin* (taoïstes) aux bouddhistes n'échappe pas à Marco Polo qui note à propos de ces derniers qu'ils sont considérés comme des *patarins*<sup>11</sup> par les moines tibétains. Leur ascèse est si rigoureuse qu'elle est considérée comme déviante.
- Les nestoriens, qui sont pourtant les seuls chrétiens à s'être aventurés jusque dans l'empire du Grand Khan dès le VII<sup>e</sup> siècle, sont assez peu évoqués dans le *Devisement du monde.* Il est vrai que leur doctrine, fondée sur la coexistence en Jésus-Christ de deux personnes, l'une divine, l'autre humaine, est jugée hérétique depuis le concile œcuménique d'Éphèse en 431. Guillaume de Rubrouck, qui a précédé Marco Polo sur les terres mongoles en tant qu'émissaire de saint Louis (1253–1255), porte un regard beaucoup plus critique sur ces moines de l'Église de Perse, à qui il reproche une attitude laxiste en matière de mœurs<sup>12</sup>. En tant que marchand, Marco Polo est moins impliqué dans les affaires religieuses; aussi se contente t-il de noter le comportement des représentants des autres croyances sans s'attarder sur les défaillances de ceux de sa propre Église, fut-elle d'Orient.

- Dans son récit, bouddhistes, taoïstes et hindous font généralement preuve d'abstinence, voire de chasteté. La seule exception concerne la province de Ciandu<sup>13</sup> (Kaiping, Chine) où, dans certains monastères bouddhistes, les prêtres peuvent se marier : « Et ont entre euls tel qui puet prendre moullier et en ont enfanz assez<sup>14</sup> ». Les familles vivent alors dans la communauté des moines qui peut atteindre jusqu'à deux mille individus. Ces détails indiquent que Marco Polo s'est renseigné sur les règles de vie des moines, mais est-il vraiment étonné? Le concile de Latran IV a certes institué la règle du célibat dans les ordres religieux, mais les résistances subsistent et selon Jacques Rossiaud, « à la fin du Moyen Âge, [...] les diocèses les mieux tenus comptent 15 à 20 % de concubinaires en Italie, les autres, deux à trois fois plus<sup>15</sup> ».
- La chasteté chez les laïcs est également évoquée dans le *Devisement du monde*, mais les références sont rares. Tout d'abord, dans « Le miracle de la montagne qui se meut <sup>16</sup> », Marco Polo relate comment, en Irak, une communauté de chrétiens menacée par un calife est sauvée grâce à la prière d'un savetier extrêmement chaste. Ce dernier s'est crevé un œil après avoir éprouvé du désir pour l'une de ses clientes. Si le geste paraît exagéré, rappelons que la vue est le sens privilégié au Moyen Âge et que « la forme corporelle de la tentation est la vision<sup>17</sup> ». L'homme a, en fait, appliqué à la lettre un passage des Évangiles sur l'adultère<sup>18</sup>. Le récit, probablement transmis à Marco Polo par des prêtres nestoriens, invite à la manière d'un *exemplum* à observer la plus grande chasteté et non pas seulement l'abstinence pour obtenir le salut. Au delà de la référence chrétienne, le geste radical du savetier renvoie à l'idée encore partagée au Moyen Âge qu'il existe une corrélation entre la vue et l'acte sexuel, le premier favorisant le second. L'idée demeure que le sperme, « la vie à l'état liquide<sup>19</sup> », provient des régions cervicales et oculaires et qu'il convient de le préserver<sup>20</sup>.
- Un second épisode évoque cette fois la continence chez les habitants de certaines îles puisqu'elle s'applique à des couples mariés<sup>21</sup>. Sur ces îles, hommes et femmes vivent séparément la majeure partie du temps. Comme en Occident, les corps sont contraints par un calendrier où les jours de continence sont nombreux. Seuls quelques mois de l'année, de mars à mai, sont consacrés à la procréation<sup>22</sup>. Avec des variations, cet épisode est repris dans toutes les versions de notre corpus. Ces îles, qu'il serait vain de rechercher sur une carte, sont un pur produit de l'imaginaire collectif et participent à ce que Michel Foucault nomme l'ars erotica<sup>23</sup>. Elles sont des « lieux du prodige » où « l'éloignement géographique, concourt [...] à en faire le séjour d'une humanité différente<sup>24</sup> ». Grâce à la « redécouverte » d'Aristote au cours du XIIe, le mythe des Amazones a circulé durant tout le Moyen Âge en Occident<sup>25</sup>. Sous d'autres latitudes, notamment en Inde, en Asie du sudest et dans les Caraïbes, le mythe subit des variations. La version relayée par Marco Polo a été adaptée pour un public chrétien car elle fait référence à l'Ancien Testament : « Il sont tiuit crestien baptiziez et se maintiennent à l'usage du Viel Testament<sup>26</sup> ». Les relations sexuelles sont interdites durant la grossesse, et l'interdit se prolonge quarante jours après l'accouchement. Ces prescriptions sont très proches de celles que l'évêque Burchard de Worms donnait dans son pénitentiel au XIe siècle. On y retrouve les préjugés inscrits dans l'Ancien Testament, le Talmud et le Coran concernant la souillure supposée de la femme durant certaines périodes<sup>27</sup>. Dans l'épisode qui nous occupe, les femmes sont limitées dans leurs mouvements. Certes, elles vivent en toute autonomie et subviennent à leurs besoins neuf mois sur douze, mais ne sont pas autorisées à quitter leur île. Seuls les hommes font la navette pour rejoindre l'île des femmes. Nous sommes loin de l'évocation des guerrières Amazones de l'Antiquité. Comment se déroulent les retrouvailles ? Seule la

version vénitienne (V¹) évoque le plaisir et la joie des couples réunis : « sì se dà gran piaxer e solazo²8 ». Pour Sébastien Douchet, « la figure de l'île ne décrit pas l'homme mais dit sa nature²9 ». Ici, la nature de la femme, si différente de celle de l'homme, et probablement souillée par le péché originel, la maintient dans un isolement uniquement rompu par des réunions destinées à la procréation. Réduite au rôle de matrice et sans volonté propre, la femme apparaît comme un mal nécessaire. Ces îles imaginaires en disent long sur le fantasme d'un couple idéal « obervans les sacrements du mariage³0 » envisagé par les clercs.

L'abstinence chez les religieux de toute obédience et la continence chez les laïcs, sont envisagés d'après une grille de référence chrétienne dans laquelle la chasteté est valorisée et la relation au corps marquée du sceau du péché. Cependant, durant son long séjour en Asie, Marco Polo est confronté à d'autres systèmes de pensée dans lesquels la chasteté, l'abstinence hors mariage ou la continence au sein du couple n'est ni recherchée, ni incitée. Les exemples cités plus haut de chasteté chez les laïcs font donc figures d'exception et ne concernent que les communautés chrétiennes, et plus précisément nestoriennes. Le coitus impetuosus dénoncé par saint Augustin, qui considère « l'amoureux trop ardent de sa femme » comme adultère, ne trouve aucun écho dans l'empire de Kubilai Khan.

# Copulation juste<sup>31</sup> et polygamie

- Considérons à présent les relations sexuelles dans le cadre du mariage. Tout d'abord, dans le Devisement du monde, la fidélité entre époux semble être la règle. Ainsi les Tartares<sup>32</sup> « se gardent que pour riens n'atoucheroit li uns a la femme de l'autre, car trop l'ont pour mauvaise chose et vilainne. Les dames sont bonnes et loiaus vers leurs barons<sup>33</sup> ». Cette égalité des devoirs conjugaux contraste fortement avec ce que subissent les épouses, du moins chez les aristocrates, en Occident: brutalités, fausses accusations d'adultère, assassinats, sont souvent dénoncés par le clergé<sup>34</sup>. De fait, les femmes mongoles jouent un rôle social et politique important et sont respectées au plus haut niveau<sup>35</sup>. Même sur le plan physique, elles peuvent rivaliser avec les hommes. C'est sur le ton de l'anecdote pittoresque que Marco Polo rapporte l'histoire d'Agianie, fille du chef mongol Caydu, qui ne trouvait pas de prétendant assez fort pour la dominer au combat, et par conséquent, être digne de l'épouser36. Cette histoire correspond cependant à une réalité historique, celle du pouvoir des femmes chez les Mongols<sup>37</sup>. La fidélité entre époux est également évoquée en Inde où les marchands abiamians dont Marco Polo vante la probité, « ne font luxure fors que a leurs moulliers38 ». Même les jeunes Tibétaines, qui pourtant jouissent d'une grande liberté sexuelle avant le mariage, sont contraintes à la fidélité une fois mariées : « Quant il sont marié, il les tiennent plus chieres, et ont pour trop grant mal se l'un touche la fame a l'autre<sup>39</sup> ».
- L'inceste mis à part, les tabous en matière de mariage sont peu nombreux mais varient d'une région à l'autre. La notion de mésalliance semble ignorée dans le royaume d'Erguiul (Wuwei, Chine) car la beauté prime sur le lignage : « Et s'il y a aucune femme qui soit de vil lignage, puis que elle soit belle, si l'espousent des plus granz gens qui y sont<sup>41</sup> ». Par ailleurs, la pratique du douaire, bien connue en Occident, existe sous une autre forme puisque ce sont les parents de la mariée qui en sont les bénéficiaires : « doivent au pere et a la mere de leur biens a plenté si comme il seront acordé<sup>42</sup> ». Alors que l'Église interdit le mariage entre parents proches sous peine d'excommunication, les mongols « prendent

leur cousines et la femme qui avra esté a son pere, sauve sa mere<sup>43</sup> ». En Inde, au royaume de Collum<sup>44</sup> (Quilon), le lévirat<sup>45</sup> est pratiqué: les hommes peuvent épouser leur cousine ou la femme de leur frère quand ce dernier vient à décéder. Lorsque Marco Polo précise que « tous ceux d'Inde ont cette coutume », à qui s'adresse t-il? À Kubilai Khan, son premier auditeur? À Rusticien de Pise, son rédacteur, ou bien à un lecteur potentiel? Dans tous les cas, cette pratique étonnera le lecteur ou l'auditeur en fonction de ses propres codes sociaux et moraux instituant normes et déviances.

Par ailleurs, les femmes sont souvent considérées comme un héritage, voire un tribut. À titre d'exemple, dans les chapitres consacrés aux guerres des chefs mongols de la Horde d'Or, à l'occasion du décès de son frère Abaga, Acomat s'empare de son trésor mais également de toutes ses femmes<sup>46</sup>. Ce geste lui sera reproché par la suite car prendre la femme de son frère est la marque d'une dépravation morale chez les Mongols. Ce comportement est encore relevé à Manabar (Côte de Coromandel, Inde) où le roi, qui compte déjà cinq cents épouses, ne peut s'empêcher d'épouser une belle femme dès qu'il la voit, y compris celle de son frère, qui par sagesse ne lui en tient pas rigueur<sup>47</sup>.

16 La polygamie tient une place particulière dans le Devisement du monde. Parmi les nombreux cas rapportés par le narrateur, le récit du mariage temporaire dans la province de Pera<sup>48</sup> a dû marquer les esprits car il figure dans toutes les versions de notre corpus. Cette disposition, conclue légalement, permet à une femme comme à un homme de se remarier sitôt que le mari a quitté le domicile depuis plus de vingt jours<sup>49</sup>. La plupart des versions insistent sur la légalité de cette union qui va à l'encontre du sacrement du mariage unique et indissoluble prêché par l'Église au même moment en Occident. Là où le mariage est considéré comme un « remède à la concupiscence », le mariage temporaire décrit par Marco Polo a pu apparaître comme une transgression. C'est sans doute en réaction que le frère Pipino ajoute son commentaire : « uxta errorem in ea patria consuetum <sup>50</sup> ». Il est suivi par Ramusio qui reprend la formule dans son édition du *Devisement du* monde: « hanno questo brutto costume<sup>51</sup> ». Yule rappelle que les Shiites autorisent les unions à courte durée - pour un mois, une semaine, ou même vingt-quatre heures - ce qui explique que cette coutume se soit répandue en Asie Centrale, notamment dans les villes où s'arrêtaient les caravanes des marchands arabes<sup>52</sup>. Toutes les versions notent la latitude donnée à la femme de se remarier librement<sup>53</sup>, avant d'ajouter que la réciproque est vraie pour les hommes. Cette égalité de traitement a pu étonner sinon choquer les laïcs qui défendent à la même époque l'idée de « deux morales, l'une pour les hommes, laxiste, l'autre rigoriste pour les femmes<sup>54</sup> ».

17 Ce type de polygamie successive reste marginal; Marco Polo fait surtout référence à la polygamie simultanée. Il est à noter que le nombre d'épouses légitimes augmente considérablement au fur et à mesure que l'on avance dans le récit, en Inde particulièrement. Ce nombre peut varier de trente à Campision<sup>55</sup> (Zhangie, Chine) à cent chez les Tartares, selon le « pooir de maintenir les<sup>56</sup> ». Cependant, quel que soit le nombre d'épouses, la première est considérée comme « meillour et plus loial », les autres pouvant être répudiées et chassées selon le bon vouloir de leur mari. Les mariages donnent lieu à « moult granz noces<sup>57</sup> », nous dit encore Marco Polo, sans préciser s'il s'agit d'un mariage religieux. En Occident, depuis que l'Église romaine s'est emparée de la cérémonie du mariage au XII<sup>e</sup> siècle, l'échange des consentements se fait en présence d'un prêtre.

Aux confins de l'empire mongol, la polygamie est extrêmement fréquente. Marco Polo comptabilise trois cents épouses au roi de la cité de Cail<sup>58</sup> (Kayalpatam, Inde) et « bien cinq cents femmes » à celui de la province de Manabar<sup>59</sup> (Tamil Nadu, Inde). Enfin, le roi

de Cianda<sup>60</sup> (Champa, Vietnam), dont le nombre d'épouses est incalculable, compte une progéniture qui s'élève à trois cent vingt-six enfants. Ces chiffres, tantôt précis (comme à Cianda), hyperboliques (à Cail) ou évasifs (dans la province de Manabar), produisent un caractère insolite dans la narration. « D'essence comparative, l'insolite introduit un pont entre le l'habituel et le nouveau <sup>61</sup>», comme l'a relevé Jean-Claude Faucon dans son étude. La représentation de la famille chrétienne monogame se trouve bousculée face à cette polygamie inscrite dans les mœurs, même si les chiffres sont exagérés.

Tout en dénonçant ses excès, Marco Polo a tendance à justifier la polygamie à la cour de l'empereur mongol, car elle procure une descendance au souverain et assure sa lignée : « il ont plus filz que les autres gens, pour ce que il ont tantes femmes que je vous ai dit<sup>62</sup> ». Marco Polo attribue à Kubilai Khan quatre épouses officielles qui disposent chacune d'une cour personnelle<sup>63</sup>. Ce chiffre n'a pas été choisi au hasard car « les nombres sont plus des qualités que des quantités <sup>64</sup> » au Moyen Âge. Dans une symbolique héritée de Pythagore, d'Hippocrate et de la Genèse, le chiffre quatre évoque tout à la fois l'univers et les temps de la vie, les éléments, les liquides corporels et les saisons créées par Dieu le quatrième jour de la Création<sup>65</sup>. Même si ce nombre d'épouses excède les normes en vigueur en Occident, il apparait somme toute limité au vu des exemples cités précédemment.

# Liberté des corps et des esprits

La sexualité dans le Devisement du monde ne se limite pas à la seule procréation. À la cour mongole, tandis que les épouses légitimes assurent une descendance au Grand Khan, une centaine de pucelles sont amenées chaque année afin de satisfaire les désirs de l'empereur. Elles sont triées sur le volet par des femmes plus âgées qui habitent le palais : « les font dormir aveuc elles en un lit pour savoir se elles ont bonne alainne et se elles sont pucelles et bien sainnes de touz leurs membres<sup>66</sup> ». Six de ces jeunes femmes se relaient toutes les trois nuits pour pourvoir aux besoins personnels de l'empereur. L'organisation de cette escorte et leur nombre renforcent l'image d'un souverain surpuissant, y compris dans le domaine sexuel.

Dans cet Orient où le plaisir charnel est exempt de la notion de péché, seuls les excès sont condamnables. C'est en Chine qu'un lien entre l'activité sexuelle débordante d'un individu et les conséquences néfastes pour lui et son pays est avancé. En effet, la défaite des troupes chinoises du Mangy (Chine du Sud) face aux Mongols est attribuée à cette recherche permanente sinon effrénée du plaisir, qui conduit le souverain en place à négliger ses devoirs politiques. « Tout leur delit n'estoit que de fames, et especialment le roy sus tous autres, si que il n'avait d'autre chose cure se de fames non<sup>67</sup> ». Ce point de vue rejoint celui de « physiciens » du XIII<sup>e</sup> siècle influencés, entre autres, par les écrits d'Avicenne<sup>68</sup>. L'acte sexuel n'est plus envisagé dans un seul contexte génésique mais dans celui d'une hygiène générale, qui préconise d'éviter les excès. Il conforte également l'avis des théologiens qui condamnent le plaisir immodéré de la luxure (immoderata libidinis voluptas)<sup>69</sup>.

La sexualité hors mariage n'échappe pas à la curiosité de Marco Polo, qui mêle histoires vécues et anecdotes croustillantes proches des fabliaux. Le fait marquant de cette liberté sexuelle est qu'elle ne s'applique pas uniquement aux hommes mais également aux femmes et qu'elle s'accompagne d'une recherche du plaisir, sans la culpabilité qui lui était attachée jusque là en Occident<sup>70</sup>. À Camul<sup>71</sup> (Hami, Chine), Marco Polo est frappé par

l'hédonisme des gens qu'il rencontre: « Et il sont homme de grant soulaz, car il n'entendent a autre chose que sonner estrumens et a chanter et a baler et prendre grans delis a leur cors<sup>72</sup> ». L'anecdote qu'il raconte au sujet du mari offrant sa femme et son logis à l'étranger de passage résonne comme une histoire vécue.

Et si vous di que se uns forestiers vient a sa maison pour herbergier, il est trop alegiez et commande a sa femme qu'elle li face son plaisir, et puis se part et s'en va et ne retourne jusques atant que il sache que le forestier s'en soit partis, si que il puet soulacier avec sa femme tant com lui plest, car elles sont belles femmes. Et le tiennent a grant honnour et ne l'ont a nule honte, car tuit cil de cele province de Camul sont si honis de leurs moulliers con vous avez oÿ<sup>73</sup>.

Si l'histoire « sonne vrai », c'est de manière rhétorique. Peu importe l'authenticité, il s'agit avant tout de « faire croire » et de provoquer l'amusement chez l'auditeur ou le lecteur. La situation du mari cocu mais complaisant, qui n'en est pas moins détesté de son épouse, fait penser aux fabliaux érotiques mettant en scène bourgeois, marchands, et membres du clergé à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Certes, la langue n'y est pas aussi crue, mais une vision de la sexualité s'y révèle, fort différente de l'amour courtois<sup>74</sup>.

Le plaisir tarifé est également présent dans Le Devisement du monde, et Marco Polo note qu'à Cambaluc (Pékin), dans un quartier situé dans les faubourgs de la ville, pas moins de vingt mille « pecheresses fames [...] font pour monnoie de leur corps<sup>75</sup> ». Selon le voyageur, le nombre important de prostituées est lié à la présence de marchands étrangers dans la capitale : « il en y a si grant planté pour les forestiers que ce est merveilles [...] et trestoutes treuvent a gaaingnier<sup>76</sup> ». Commerce florissant donc, mais encadré, car ces femmes ne peuvent pas exercer en dehors de leur quartier. La prostitution joue t-elle, comme en Occident, un rôle de « thérapeutique du corps<sup>77</sup> » afin de limiter les agressions sexuelles qui sont souvent le fait de bandes de jeunes gens en quête de virilité ? La présence de marchands venus de loin et sans épouse suggère une pression assez forte de la demande pour justifier un nombre si important de « thérapeutes ».

Un autre sujet d'étonnement attend le voyageur dans la province de Caraian<sup>78</sup> (Yunnan, Chine), où les hommes ne semblent pas connaître la jalousie car « ne font force si l'un couche avec la femme de l'autre, si c'est la volonté de la femme<sup>79</sup> ». L'adultère y est non seulement licite, mais surtout le rôle actif des femmes dans ce domaine vient en contradiction avec ce qu'elles vivent en Occident. L'inversion des valeurs ou des situations est récurrente dans le *Devisement du monde*, produisant l'effet d'un « réservoir de merveilleux onirique<sup>80</sup> » dans lequel fantasmes collectifs et réalité historique se mêlent intimement.

Le récit du « Vieux de la Montagne » relève de cette fusion. L'épisode relate comment le chef d'une secte tient en son pouvoir un groupe de jeunes gens prêts à mourir pour revoir ce qu'ils croient être le paradis.

Dans ce jarding [n'entroit] nus, fors ceuz de qui vouloit faire ses Haçasis. (...) Et les faisoit metre dedenz cel jardin a .X. et a .VI. et a .IIII. ensamble en ceste maniere, car il leur faisoit boivre un beverage. [des ce que il l'avoient beu, ils s'endormoient] 81.

27 Le lieu où ils ont pu goûter aux plaisirs du vin et s'ébattre librement en compagnie de jeunes femmes n'est en réalité qu'un jardin où « le Vieux de la Montagne » les a conduits alors qu'ils étaient drogués. Si Hassan es-Sabbah<sup>82</sup> et « la secte des Assasins <sup>83</sup> » ont réellement existé, l'histoire rapportée par Marco Polo tient de la légende. Pour autant, cet épisode se trouve presque systématiquement dans les manuscrits enluminé, <sup>84</sup> révélant

ainsi la marque laissée par ce récit sur l'imaginaire collectif. Par ailleurs, il faut noter que la condamnation porte davantage sur duplicité du « Vieux de la Montagne » qui trompe les jeunes gens que sur les ébats de ces derniers.

Dans la région de Cianda<sup>85</sup> (sud Vietnam), un autre type de relations extra-conjugales est évoqué, avec ce que l'on appellera au XIX<sup>e</sup> siècle le droit de cuissage : « en ce regne ne se puet marier femme se le roy ne voit la femme avant<sup>86</sup> ». Le verbe « voir » est dans ce contexte un euphémisme, bien entendu. Les termes « pruovi » (du verbe essayer) dans la version toscane (TA), ou « abia » (du verbe avoir) dans la version vénitienne (V¹) lèvent tout doute à ce sujet. S'il ne l'épouse pas, le roi dote la femme pour qu'elle puisse trouver un mari<sup>87</sup>. La réalité historique du droit de cuissage ou de jambage dans la France médiévale a été contestée<sup>88</sup> : il ne serait qu'une reconstruction du Moyen Âge par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle. La pratique décrite dans ce passage n'est relevée que dans la moitié des versions de notre corpus<sup>89</sup>. Aussi, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une projection imaginaire et fantasmée de l'Orient.

Enfin, une dernière pratique est évoquée au Tibet où les hommes n'épousent pas les pucelles mais les femmes expérimentées<sup>90</sup>. Elles portent des bijoux offerts par leurs amants et doivent en avoir au moins vingt pour pouvoir se marier. Le procédé rhétorique d'inversion fonctionne encore et projette une image en négatif de la virginité très prisée en Occident. Il apparaît en filigrane que la conservation de la virginité n'est pas une finalité en soi et n'est pas valorisée partout de la même manière<sup>91</sup>.

Marco relate ces pratiques sexuelles à l'intérieur de l'empire mongol, sans vraiment les condamner; son sens critique est plus affirmé dans les îles, aux frontières de l'empire, lorsqu'il associe la nudité à une lubricité répréhensible:

Il n'ont nul roy ne nulseignour, mais vivent comme des bestes. Et si vous dit qu'il vont tout nu, et hommes et femmes, que il ne se cueuvrent de nule riens <sup>92</sup>. [...] Tuit sont noir, et hommes et femmes et enfans, et vont tuit nu, mais il couvrent d'un drap leur nature. Nule luxure ne tiennent a [pechié], si se marient a leur cousines germaines et prennent la femme leur frere, puis [sa] mort <sup>93</sup>.

Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, l'Église s'efforce d'éradiquer les unions multiples en Occident en imposant le mariage unique et indissoluble, dont la seule finalité est la reproduction. De son côté, l'Asie décrite par Marco Polo apparaît majoritairement comme polygame avec une tendance naturelle au plaisir, dénué de culpabilité. Ces deux formes de conjugalité décrivent-elles deux réalités distinctes? Le propos doit être nuancé car au XIII<sup>e</sup> siècle, si les pauvres sont majoritairement monogames en Occident, les nombreux décès dus aux couches, aux guerres ou aux maladies les obligent bien souvent à une polygamie successive. Les aristocrates, quant à eux, abandonnent difficilement les pratiques issues des traditions nordiques et germaniques autorisant la polygamie. Dans le *Devisement du monde*, le phénomène de la polygamie renvoie à une réalité de la société médiévale partagée en Occident et dans l'empire de Kubilai Khan, mais dont les excès sont condamnés lorsqu'il s'agit d'évoquer les régions lointaines d'Asie ou les confins de l'empire mongol. Cette double articulation est liée à la nature même du récit qui s'adresse à public multiple<sup>94</sup>.

Le concept d'« horizon d'attente », développé par Hans Robert Jauss, insiste sur le rôle du récepteur dans toute production littéraire<sup>95</sup>. Cependant, si chaque lecteur réagit à un texte de façon individuelle, la réception reste fondamentalement un fait social. Dans cette perspective, le *Devisement du monde* apparaît comme un texte composite aux interprétations de lectures multiples. Tout en permettant à chaque destinataire, qu'il soit

érudit, marchand, prince ou bourgeois, de trouver dans sa lecture de quoi combler son propre horizon d'attente, le récit de Marco Polo offre une vision globale des évènements relatés et décrit en creux deux types de sociétés : d'un côté la société mongole face à la diversité de son empire en matière de mœurs, de l'autre la société médiévale chrétienne occidentale parcourue par des tensions concernant le corps et l'esprit. Ce texte, dans lequel la frontière entre la réalité et la fiction reste floue, met également le lecteur à l'épreuve en remettant en question ce qu'il croit savoir, et le statut de ce qu'il lit<sup>96</sup>. Dans le domaine de la sexualité et plus généralement des mœurs, il se dégage une certaine relativité des codes moraux et de la notion de déviance. En un mot, une ouverture à l'altérité dans sa diversité.

#### **NOTES**

- 1. Les portraits imaginaires de Marco Polo réalisés plusieurs siècles après sa mort le représentent alternativement comme un très jeune homme dans les premières éditions du *Devisement du monde*, ou bien comme un vieillard, telle l'estampe réalisée d'après une peinture du XVI<sup>e</sup> siècle provenant de la Galerie de M<sup>gr</sup> Badia à Rome. Voir Henry Yule, *The book of Sir Marco Polo*, vol. 1, Londres, Murray, [1875], 1903, p. 75-76.
- 2. Les sources sont les suivantes : F = Paris, BnF, fr. 1116 ; Fr = London, British Library, Royal 19 D ; L = Ferrare,  $Biblioteca Comunale Ariostea 336 NB5 ; <math>PI^1 = Derbyshire$ , Chatsworth House, "Book of Lismore" ;  $TA^2 = Firenze$ , Biblioteca Nazionale Centrale, II.IV.136;  $V^1 = Berlin$ , Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Hamilton 424;  $VA^3 = Padova$ , Biblioteca Civica, CM 211; VB = Venezia, Museo Correr, Donà dalle Rose 224; Z = Toledo, Biblioteca Cathedral, Zelada 49, 20.

Les sources imprimées correspondent aux éditions suivantes : S = El libro de Marco Polo, ejemplar anotado por Cristòbal Colòn y que se conserva en la Biblioteca capitular y Colombina de Sevilla, éd. Santaella, Madrid, 1525 ; G = La description géographique des provinces & villes les plus fameuses de l'Inde orientale, meurs, loix, & coutumes des habitans d'icelles, mesment de ce qui est soubz la domination du grand Cham Empereur des Tartars, par Marc Paule gentilhomme Venetien, et nouvellement réduict en vulgaire françois, éd. Groulleau, Paris, 1556 ; M = Deux voyages en Asie au XIIIe siècle par Guillaume de Rubruquis, envoyé de Saint Louis et Marco Polo, marchand Vénitien, éd. Müller, Paris, Delagrave, 1888, R = Giovanni Battista Ramusio, Nagivazioni e viaggi, éd. M. Milanesi, Turin, 1980, t. III ; P = Juan Gil, El libro de Marco Polo, ejemplar anotado por Cristobal Colón y que se conserva en la Biblioteca capitular y colombina de Sevilla, Madrid, éd. Juan Gil, Testimonio Coleccion Tabula Americae 5, 1986. Dans la suite de cet article, les abréviations des sources manuscrites et imprimées seront utilisées. Les citations dans le texte sont tirées de l'édition critique du Devisement du monde en six volumes dirigée par Philippe Ménard et publiée entre 2001 et 2009.

3. Par abstinence, nous entendons le fait de se priver de certains aliments et de certains plaisirs pour des raisons religieuses. Dans le domaine sexuel, l'abstinence est conçue comme l'absence de relations en dehors du mariage. La continence s'entend comme la privation volontaire de plaisir charnel dans la conjugalité. La chasteté, quant à elle, est comprise comme une vertu morale qui s'applique aussi bien aux couples laïcs qu'aux

- religieux. L'abstinence et la continence n'excluant pas le désir mais seulement l'acte sexuel, on peut dès lors être abstinent ou continent sans être chaste.
- **4.** Certaines versions de notre corpus ne mentionnent pas le passage consacré à Bouddha. Il s'agit de la version vénitienne (VA), de l'édition française de Groulleau (1556), et de l'édition espagnole de Santaella (1525).
- 5. Le Devisement du monde, dir. Philippe Ménard, 6 vol., t. VI: Livre d'Ynde, Retour vers l'Occident, éd. Joël Blanchard et Michel Quereuil, Genève, Droz, 2009, chap. 168, « De l'ylle de Seliam », p. 25.
- 6. Ibid.
- 7. Le Devisement du monde, op. cit., t. II, chap. 47, « De la province de Thesimur », p. 2.
- **8.** Le Devisement du monde, op. cit., t. VI, chap. 169, « De la province de Manabar, que l'en appele l'Ynde gregnour, et si est de la terre ferme », p. 34.
- 9. Ibid., p. 35.
- **10.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II : Traversée de l'Afghanistan et entrée en Chine, éd. Jeanne-Marie Boivin, Laurence Harf-Lancner et Laurence Mathey-Maille, Genève, Droz, 2003, chap. 61, « De la cité de Campision », p. 22.
- **11.** Le terme « patarin » employé pour désigner ces hérétiques renvoie à une réalité extratextuelle, celle de la secte dualiste de Patarini, adepte du manichéisme qui avait essaimé au XII<sup>e</sup> siècle en Italie du nord, en particulier à Milan.
- 12. « Les nestoriens ici ne savent rien [...] la vie [...] des idolâtres est plus pure que la leur ». Guillaume de Rubrouck, *Voyage dans l'empire mongol, 1253–1255*, traduction et commentaires de Claude-Claire et René Kappler, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 1997, chap. XXVI, « Divers peuples, y compris ceux qui mangeaient leurs parents », p. 135.
- 13. La ville est baptisée Shang-Tu (capitale du haut) à partir de 1273 par opposition à Dadu (capitale du centre), l'actuelle Pékin. À partir de 1272, Cambaluc devient la capitale de l'empire et Shang-Tu la résidence d'été près prisée de Kubilai Khan.
- **14.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II, chap. 74, « De la cité de Ciandu et des merveilles », p. 48.
- **15.** Jacques Rossiaud, *Sexualités au Moyen Âge*, Paris, Gisserot, 2012, p. 52; « Sexualité », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident*, dir. Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, Paris, Fayard, 2014 [1999], p. 1067–1083.
- **16.** Le Devisement du monde, t. I, Départ des voyageurs et traversée de la Perse, éd. Marie-Luce Chênerie, Michèle Guéret-Laferté et Philippe Ménard, Genève, Droz, 2001, chap. 25–28 « De la grant miracle qui avint a Baudas de la montaigne », p. 143–149.
- 17. Jacques Le Goff, Une Histoire du corps, op. cit., p. 98.
- **18.** Matthieu, v, 29 : « si donc c'est à cause de ton œil droit que tu tombes dans le péché, arrache-le et jette-le loin de toi : il vaut mieux pour toi perdre une seule partie de ton corps que d'avoir ton corps tout entier jeté en enfer ».
- 19. Jacques Rossiaud, Sexualités au Moyen Âge, op. cit., p. 20.
- 20. Cette croyance vient de l'enseignement d'Aristote qui, dans son traité *De la génération des animaux* (747a), explique que les yeux sont la région de la tête qui fournit le plus de sperme. Voir Bernard Ribémont, *Sexe et amour au Moyen Âge*, Paris, Klincksiek, 2007, p. 115. 21. *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, chap. 183, « Chapitre de .II. ylles, l'une Maale et
- l'autre Fumele, pour qu'en l'une ne demeure que hommes et en l'autre que femmes, si que por ont elles tel non », p. 52–53.
- **22.** Les versions VA, TA, Pipino et Groulleau s'accordent sur les trois mois durant lesquels les couples se retrouvent sans préciser lesquels. Les versions F, FG, V, VB, L, ainsi que Ramusio précisent qu'il s'agit des mois du printemps, qui selon la théorie des humeurs

héritée de l'Antiquité était la période la plus propice au désir. Deux versions se distinguent cependant : la version en espagnol de Santaella propose août, septembre, octobre, tandis que la version gaélique offre une leçon originale avec une périodicité de trois jours par mois.

- **23.** Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. I, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 76.
- **24.** Nathalie Bouloux, « Les îles dans les descriptions géographiques et les cartes du Moyen Âge », *Médiévales*, n° 47, automne 2004, p. 47–62.
- **25.** Henry Yule développe les différentes formes de ce mythe dans son édition critique. Henry Yule et Henry Cordier, *The Travels of Marco Polo. The complete Yule-Cordier Edition*, New York, Dover Publications, 1993, 2 vol., p. 405–406.
- 26. Le Devisement du monde, op. cit., t. VI, chap. 183, p. 52.
- 27. Dans le judaïsme, la femme est impure quand elle a ses règles et après l'accouchement. Tout ce qu'elle touche est également impur. « Que s'il y a quelque chose sur la couche ou sur l'objet sur lequel elle était assise, en y touchant on sera impur jusqu'au soir », Lévitique, XV, 24, Louis Segond, La Sainte Bible, traduite des textes originaux hébreux et grecs, version revue en 1975, Nouvelle édition de Genève, 1979 [1910], p. 118. Quand elle a enfanté un mâle, la souillure dure sept jours. Cette durée est doublée s'il s'agit d'une fille. Dans la Bible (version Louis Segon, La Sainte Bible, op. cit., Levitique, XV, 19, p. 117), « La femme qui aura un flux, un flux de sang en sa chair, restera sept jours dans son impureté. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir ». En ce qui concerne l'accouchée : (version Louis Segon, La Sainte Bible, op. cit., Lévitique, XII, 4, p. 112) « elle n'entrera point dans le saint lieu, que les jours de sa purification ne soient accomplis ». Dans l'islam: Les femmes qui ont leurs règles ou des saignements postpartum (lochies) ne peuvent ni effectuer les prières rituelles, ni jeûner ou toucher le Coran. (Sourate 2, Verset 222) Voir Jacques Berque, Le Coran. Essai de traduction, Albin Michel, Paris, 2013, p. 56. « La menstruation est une souillure. [...] interdit de se livrer à des relations sexuelles avec elle après la fin des règles tant qu'elle n'aura pas procédé au bain rituel (al qhusl) ». Voir également Bruno Lepoutre, Khadija El Amrani, Jean-Pierre Aubert, « Le flux menstruel. Représentations à travers le temps et les cultures », Medecine, vol. 5, n°9, novembre 2009, p. 427-429.
- **28.** Version  $V^1$ , Berlin, Deutsche Staatsbibliothek, Hamilton 424, chap. 104, « Del'Ixolla Mascholina et Feminina ».
- **29.** Sébastien Douchet, « Les Ysles d'Ynde ou le temps des hommes (Marco Polo Ibn Battûta) », *Médiévales*, n° 47, Paris, PUV, automne 2004, p. 97–112.
- **30.** Estienne Groulleau, La Description géographique des provinces & villes les plus fameuses de l'Inde orientale, meurs, loix, & coutumes des habitans d'icelles, mesment de ce qui est soubz la domination du grand Cham Empereur des Tartars, par Marc Paule gentilhomme Venetien, et nouvellement réduict en vulgaire françois, Paris, Groulleau, 1556, chap. 37 : « Des deux îles esquelles les hommes & les femmes vivent a part et separément ».
- **31.** Le terme est emprunté à Jacques Le Goff, dans *Une histoire du corps, op. cit.*, p. 49.
- **32.** Tatars ou Tartares : c'est ainsi que sont appelés les Mongols au Moyen Âge, et ce jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.
- **33.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II, chap. 68, « De Singuras comment il fu li premiers Caan des Tartars », p. 31.
- **34.** Voir George Duby, *Mâle Moyen Âge, De l'amour et autres essais*, Paris, Flammarion, 2014 [1988] et Jean Verdon, *La Femme au Moyen Âge*, Paris, Gisserot, 2013, p. 37.

- **35.** Suite au décès de son frère Möngke, Khoubilai Khan accède au trône en 1260 et se fait élire « Grand Khan » grâce au sens politique de sa mère Sorgaqtani. Les conseils de son épouse, l'impératrice Chabi, sont écoutés et souvent suivis. Voir John Man, *Kublai Khan : from Xanadu to superpower*, Londres, Bantam, 2007.
- **36.** Le Devisement du monde, op. cit., t. VI, chap. 194, « De la fille au roy Caydu, comment elle était forte », p. 73–74.
- **37.** Sur le pouvoir des femmes et leur influence dans l'empire mongol, voir Jack Weatherford, *The Secret History of the Mongol Queens*, New York, Broadway Paperbacks, 2010.
- 38. Ibid. chap, 172, « De la province de Lar, dont les biamiains sont », p. 40-43.
- **39.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. IV, *Voyages à travers la Chine*, éd. Joël Blanchard et Michel Quereuil, Droz, Genève, 2005, chap. 114, « chapitre de la province de Tebet, comment les genz qui y demeurent sont vestuz de piaux des bestes sauvages, dont il y a grant plenté, et comment il les enchassent par feu », p. 69–70.
- **40.** Erguiul est le nom mongol de Liangzhou, royaume et ville de Chine, aujourd'hui Wuwei (Gansu).
- **41.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II , chap. 71 « du royaume de Erguiul », p. 40. **42.** *Ibid.*
- 43. Le Devisement du monde, op. cit., t. II, chap. 61, « De la cité de Campision ».
- **44.** L'actuelle Quilon, dans le Kérala, se trouve à l'extrémité sud de la côte sud-ouest de l'Inde. Cette ville a été très florissante jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, et Ibn Battûta la décrit comme « l'une des plus belles villes du Malabar ». (Voir *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, note p. 154, Yule, The Travels, vol. II, note 1, p. 377).
- **45.** Selon la loi hébraïque, le beau-frère doit épouser la veuve de son frère mort sans enfant afin de perpétuer le nom de ce dernier (*Bible, Deutéronome.* 25:5). Le mot lui-même provient du bas latin *levir*, qui signifie « beau-frère ».
- **46.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, chap. 194b, « Comment Argon sot que son pere estoit mort puis la bataille et se parti pour aler prendre la seignorie si comme raison estoit », p. 73–74.
- **47.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI. chap. 169, « De la province de Manabar, que l'en appele l'Ynde gregnour, et si est de la terre ferme », p. 31.
- **48.** Cette province, dont la localisation est toujours discutée, a donné lieu à de multiples variations orthographiques : Pem (F et Z), Peim (Groulleau), Peym (Ramusio), Peyn (Pipino), Pein (L, PI¹, TA, VA, Perchin (BV), Pin (V¹). Il pourrait s'agir de Yutian (ancienne Keriya, dans le Xinjiang en Chine), sur la route sud des caravanes, à 1/3 de chemin de Tcherchen. Voir Philippe Ménard, *op. cit.*, t. II, chap. 54, « De la province de Pera », note p. 61.
- **49.** (Z) est la seule version à indiquer une durée de dix jours, tandis que (L) ne précise pas la durée mais indique plutôt une distance.
- **50.** C'est à dire « conformément aux mauvaises coutumes de cette région ». Voir Juan Gil, El libro de Marco Polo, op. cit., chap. 42, « De prouincia Peyn », p. 214.
- **51.** Traduit mot à mot par : « ils ont cette mauvaise coutume ». Voir Giovanni Battista Ramusio, *Navigazioni e viaggi, op. cit.*, chap. 33 « Della provincia di Peym, e delle pietre calcedonie e diaspri che si truovano in un fiume; e della consuetudine che hanno di maritarsi di nuovo ogni fiata che vogliono », p. 123.
- **52.** Yule, *The Travels*, *op. cit.*, vol. I, note 3, p. 193.
- ${\bf 53.}$  Seule la version GA associe le mariage à l'acte sexuel : « his wife will sleep with another husband ».

- 54. Jean Verdon, La Femme au Moyen Âge, op. cit., p. 39.
- **55.** Cette ville, longtemps connue sous le nom de Kanchau (Kan Tchéou), sur la route des caravanes, dans le corridor du Hexi, se situe aujourd'hui dans la province du Gansu.
- **56.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II, chap. 68, « qui regna apres Chingins Caan et de leur coustumes », p. 32.
- 57. Ibid.
- 58. Le Devisement du monde, op. cit., t. VI, chap. 173 « De la cité de Cail », p. 43-44.
- **59.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, chap. 169 « De la province de Manabar, que l'en appele l'Ynde gregnour, et si est de la terre ferme », p. 31. La région de Manabar (ou Maabar dans certaines versions) est située sur la côte orientale de l'Inde et correspond à la côte de Coromandel. Marco Polo signale que l'on entre dans ce que les hommes du Moyen Âge appelaient l'Inde majeure (Ynde Greygneur). Il n'a pas pu se rendre dans cette partie de l'Inde lors de son voyage retour en raison du régime des vents, mais a dû la visiter lors d'une mission antérieure. (Voir Yule, *The Travels, op. cit.*, vol. II, note 1 p. 332). **60.** *Ibid.*, chap. 161 « le commencement de la mendre Ynde jusques a Mourisi, et est la terre ferme. Ci devise de la contree de Cianda », p. 12. VB est la seule version qui ne mentionne ni le nombre d'enfants, ni le droit de cuissage qui sera évoqué plus loin. La
- **61.** Sur l'utilisation des chiffres par Marco Polo, voir Jean-Claude Faucon, « Examen des données numériques dans le *Devisement du monde* », dans *I Viaggi del Milione, Itinerari testuali, vettori di trasmissione e metamorfso del Devisement du monde di Marco Polo e Rustichello da Pisa nella pluralità delle attestazioni, Actes du colloque, Venise, 2005, dir. Silvia Conte, Rome, Tielle Media, 2008, p. 99.*

plupart des versions attribuent plus de trois cents enfants à ce roi que Yule suppose être

Indravarman. (Voir Yule, *The Travels*, op. cit., vol. II, note 2 p. 271).

- **62.** Le Devisement du monde, op. cit., t. II, chap. 68, « qui regna apres Chingins Caan et de leur coustumes », p. 32.
- **63.** Ce chiffre n'est pas attesté. Selon les historiens le nombre d'épouses légitimes varie de cinq à sept. Voir Yule, *The Travels*, *op. cit.*, note 2, p. 358.
- **64.** Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 202.
- **65.** Agostino Paravincini Bagliani, « Âges de la vie », trad. Luc Hersant, dans *Dictionnaire* raisonné de l'Occident médiéval, op.cit., p. 9–12.
- **66.** Le Devisement du monde, op. cit., t. III, chap. 81, « De la façon du Grant Caan », p. 68-69.
- **67.** *Le Devisement du monde*, t. V, À travers la Chine du Sud, éd. Joël Blanchard et Michel Quereuil, Genève, Droz, 2006, chap. 138 « comment le Grant Caan conquesta toute la prouvince de Mangy », p. 95.
- **68.** « Dans son *Canon* (3, 20, 1, 3), Avicenne chiffre l'affaiblissement de l'organisme suite à une émission de sperme, qu'il évalue à quarante fois supérieure à une perte de sang. Dans son *Régime du corps*, Aldebrandin de Sienne explique que l'excès de coït donne l'haleine fétide et surtout accélère le vieillissement ». Bernard Ribémont, *Sexe et amour au Moyen Âge, op. cit.*, p. 116.
- 69. Jacques Rossiaud, Sexualités au Moyen Âge, op. cit., p. 44.
- **70.** Grâce à la diffusion des textes d'Aristote en latin, on observe à partir du XIII<sup>e</sup> siècle une réhabilitation du corps. Dans une nouvelle conception de l'homme et de la nature, la considération joyeuse de la liberté de l'homme et de ses pouvoirs est affirmée. Voir Jean-Claude Schmitt, *Le Corps, les rites, les rêves, le temps, Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2011, p. 348.

- **71.** Nom turc d'une ville appelée Hami en chinois, qui se trouve sur la route du nord contournant le désert de Taklamakan pour les caravanes. Cette ville se situe actuellement dans l'est du Xinjiang. Voir Philippe Ménard, *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II, note 58-1, p. 64.
- **72.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. II, chap. 58, « De la province de Camul », p. 18–19. **73.** *Ibid.*
- **74.** Arnaud de La Croix, *L'érotisme* au Moyen Âge. Le corps, le désir, l'amour, Paris, Tallandier, 2003 [1999], p. 116.
- **75.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. III, L'Empereur Khoubilai Khan, éd. Jean-Claude Faucon, Danielle Quéruel et Monique Santucci, Droz, Genève, 2004, t. III, chap. 94, « de la cité de Cambaluc comment elle est de grant affaire et plainne et moult peuplee de gent », p. 94.
- 76. Ibid.
- 77. Jacques Rossiaud, « Sexualité » dans Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval, op. cit., p. 1076.
- 78. Cette province correspond à l'actuel Yunnan en Chine, dont la capitale était Dali.
- 79. Le Devisement du monde, op. cit., t. IV, chap. 117, « De la province de Caraian », p. 77.
- **80.** Jacques Le Goff, « L'Occident médiéval et l'océan Indien », *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1977, p. 283.
- 81. Le Devisement du monde, op. cit., t. I, chap. 40, « Dou Viel de la Montaigne », p. 166-167.
- **82.** Connu également sous le nom de Cheikh al-Djabal (traduit en « Vieux de la montagne »).
- **83.** Sur la secte des Assassins, voir Bernard Lewis, Les Assassins. Terrorisme et politique dans l'Islam médiéval, Paris, Berger-Levrault, 1982. Sur les rapports entre la secte des assassins et les états latins, voir Michel Boivin, Les Ismaéliens d'Asie du sud : gestion des héritages et production identitaire, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 20.
- 84. Voir mss. Bodley 264, fol. 226r; Fr 5219, fol. 34; Fr 2810, fol. 16v.
- **85.** Ce terme désignant le royaume de Champa (qui s'étendait sur une partie du sud du Vietnam) a été au Moyen Âge tantôt indépendant, tantôt sous domination cambodgienne ou vietnamienne. Sans être totalement sous domination mongole, le roi payait un tribut plus ou moins régulièrement au Grand Khan sous la forme de dons d'éléphants. (Voir Yule, *The Travels*, *op. cit.*, vol. II, note 1, p. 271).
- **86.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, chap. 161 « Le commencement de la mendre Ynde jusques a Mourisi, et est la terre ferme. Ci devise de la contree de Cianda », p. 12–13.
- **87.** Geneviève Fraisse, « Droit de cuissage et devoir de l'historien », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 3, 1996, consulté le 20 mai 2016, URL : http://clio.revues.org/476. **88.** *Ibid.*
- **89.** La plupart des versions créditent cependant plus de trois cents enfants à ce roi nommé Indravarman d'après Yule (Voir Yule, *The Travels, op. cit.*, vol. II, note 2, p. 271). Les versions VB, GA, VA, et Pipino ainsi que les éditions de Santaellea et Groulleau ne mentionnent pas cette pratique de cuissage ou de jambage. Seuls F, Fr, TA, Z, L, V et Ramusio en font état.
- **90.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. IV, chap. 114 « De la province de Tebet, comment les genz qui y demeurent sont vestuz de piaux des bestes sauvages, dont il y a grant plenté, et comment il les enchassent par feu », p. 69–70.
- **91.** Pour une analyse plus poussée sur le sujet, voir Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, t. I, *Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 1986.

- **92.** *Le Devisement du monde, op. cit.*, t. VI, chap. 166, « De Gavenispola et de Necoram », p. 22.
- 93. Le Devisement du monde, op. cit., t. VI, chap. 174, « Du royaume de Colium », p. 44.
- **94.** Depuis les travaux de Consuelo Dutschke, et plus récemment de Christine Gadrat, nous savons que les langues dans lesquelles étaient rédigées les différentes versions du *Devisement du monde* correspondaient à des publics différents : français pour la noblesse, autres langues vernaculaires pour les marchands et médecins et latin pour le clergé.
- 95. Hans Robert Jauss, Pour une esthétique de la réception, Gallimard, Paris, 1978.
- **96.** Simon Gaunt, *Marco Polo's* Devisement du Monde, *Narrative Voice*, *Language and Diversity*, Cambridge, Boydell & Brewer, 2013, p. 177.

## **AUTEUR**

#### **DOMINIQUE LAPIERRE**

Université de Rouen, Laboratoire CEREDI